



# Fiche de Données de Sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## Oxivir Excel® Wipe

Révision: 2021-11-14

Version: 01.5

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Oxivir Excel® Wipe

UFI: DPW2-80F8-100G-7VTW

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit:

Désinfectant de surface.

Nettoyant pour surfaces dures.

Uniquement pour usage professionnel.

Utilisations déconseillées:

Les usages autres que ceux identifiés ne sont pas recommandés.

#### SWED - Description de l'exposition sectorielle des travailleurs:

AISE\_SWED\_PW\_10\_1

AISE\_SWED\_PW\_19\_1

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Diversey Europe Operations BV, Maarssenbroeksedijk 2, 3542DN Utrecht, The Netherlands

#### Coordinnées

Diversey France SAS

201, rue Carnot 94120 Fontenay sous Bois,

Tel: 01 45 14 76 76 - Fax: 01 45 14 76 52

E-mail: commandes.directparis@diversey.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité).

ORFILA (INRS) : 33 1 45 42 59 59.

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Non classé

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### 2.3 Autres dangers

Pas d'autres dangers connus.

### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2 Mélanges

Le produit ne contient aucunes substances classifiées comme dangereuses à des concentrations qui doivent être prises en compte.

Ingrédient(s)	N° CE	N° CAS	Numéro REACH	Classification	Remarques	Pour cent en poids
peroxyde d'hydrogène	231-765-0	7722-84-1	[6]	Ox. Liq. 1 (H271) Skin Corr. 1A (H314) Acute Tox. 4 (H302) Acute Tox. 4 (H332) STOT SE 3 (H335) Aquatic Chronic 3 (H412)		0.1-1

[6] exempté: produits biocides. Voir l'Article 15(2) du Règlement (CE) N°1907/2006..

### SECTION 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

Inhalation:

Consulter un médecin en cas de malaise.

<b>Contact avec la peau:</b>	Laver la peau avec beaucoup d'eau tiède, à faible débit. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Si l'irritation survient et persiste, faire appel à une assistance médicale.
<b>Ingestion:</b>	Rincer la bouche. Boire immédiatement un verre d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.
<b>Protection individuelle des secouristes:</b>	Tenir compte de l'équipement de protection individuelle comme indiqué dans le paragraphe 8.2.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Inhalation:</b>	Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.
<b>Contact avec la peau:</b>	Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.
<b>Ingestion:</b>	Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible sur les essais cliniques et le suivi médical. Si disponibles, les informations toxicologiques spécifiques des substances, peuvent être trouvées dans la section 11.

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

Dioxide de carbone (CO2). Poudre sèche. Jet d'eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas de dangers particuliers connus.

#### 5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire et des vêtements appropriés incluant gants et protection du visage.

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas de mesures spéciales requises.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pas de mesures spéciales requises.

#### 6.4 Référence à d'autres sections

Pour les équipements de protection individuelle, voir la sous-section 8.2. Pour des informations concernant l'élimination, voir la section 13.

### SECTION 7: Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

##### Mesures visant à prévenir les incendies et explosions:

Pas de précautions spéciales requises.

##### Mesures à prendre pour la protection de l'environnement:

Pour les contrôles d'exposition liés à l'environnement, voir le paragraphe 8.2.

##### Conseils sur l'hygiène professionnelle générale:

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas mélanger avec d'autres produits sauf avis contraire de Diversey.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker conformément aux réglementations locales et nationales. Stocker dans un récipient fermé. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Protéger contre le gel.

Pour les conditions à éviter, voir le paragraphe 10.4. Pour les matières incompatibles voir le paragraphe 10.5.

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas de conseils spécifiques disponibles pour l'utilisation finale.

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

##### Limites d'exposition professionnelle

Valeurs limites dans l'air, si disponible:

Ingrédient(s)	Valeur(s) à long terme	Valeur(s) à court terme
peroxyde d'hydrogène	1 ppm 1.5 mg/m <sup>3</sup>	

Valeurs limites biologiques, si disponible:

#### Procédures de surveillance recommandées, si disponible:

Limites d'exposition supplémentaires dans les conditions d'utilisation, si disponible:

#### valeurs de DNEL / DMEL et de PNEC

##### Exposition humaine

DNEL exposition par voie orale - Consommateur (mg/kg pc)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
peroxyde d'hydrogène	-	-	-	-

DNEL exposition cutanée - Travailleur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
peroxyde d'hydrogène	-	-	-	-

DNEL exposition cutanée - Consommateur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
peroxyde d'hydrogène	-	-	-	-

DNEL exposition par inhalation - Travailleur (mg/m<sup>3</sup>)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques
peroxyde d'hydrogène	3	-	1.4	-

DNEL exposition par inhalation - Consommateur (mg/m<sup>3</sup>)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
peroxyde d'hydrogène	1.93	-	0.21	-

#### Exposition de l'environnement

Exposition de l'environnement - PNEC

Ingrédient(s)	Eau de surface, fraîche (mg/l)	Eau de surface, marine (mg/l)	Intermittent (mg/l)	Station d'épuration (mg/l)
peroxyde d'hydrogène	0.0126	0.0126	0.0138	4.66

Exposition de l'environnement - PNEC, continu

Ingrédient(s)	Sédiments, eau fraîche (mg/kg)	Sédiments, marine (mg/kg)	Sol (mg/kg)	Air (mg/m <sup>3</sup> )
peroxyde d'hydrogène	0.047	0.047	0.0023	-

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

L'information suivante s'applique aux usages indiqués au paragraphe 1.2 de la Fiche de Données de Sécurité.

Si disponible, se référer à la fiche d'information produit pour les instructions d'application et de manipulation.

Les conditions normales d'utilisation sont supposées s'appliquer pour cette section.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation du produit pur :

**Contrôles d'ingénierie appropriés:** Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

**Contrôles organisationnels appropriés:** Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

#### Scénarios d'utilisation REACH envisagés pour le produit non dilué :

	SWED - Description de l'exposition sectorielle des travailleurs	LCS	PROC	Durée (min)	ERC
Application manuelle par lingette	AISE_SWED_PW_10_1	PW	PROC 10	480	ERC8a
Application manuelle	AISE_SWED_PW_19_1	PW	PROC 19	480	ERC8a

#### Équipement de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage:** Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.  
**Protection des mains:** Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.  
**Protection du corps:** Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.  
**Protection respiratoire:** Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

**Contrôles de l'exposition de l'environnement:** Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'information de cette section concerne le produit sauf si il est spécifié qu'il s'agit des données de la substance

	Méthode / remarque		
<b>État physique:</b> Liquide			
<b>Aspect:</b> Lingettes humidifiées			
<b>Couleur:</b> Limpide , Clair , depuis Jaune à Incolore			
<b>Odeur:</b> Produit caractéristique			
<b>Seuil olfactif:</b> Non applicable			
<b>Point de fusion/point de gel (°C)</b> Non déterminé	Non approprié pour la classification de ce produit		
<b>Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C)</b> Non déterminé	Voir les données sur la substance		
Données de la substance, point d'ébullition			
Ingrédient(s)	Valeur (°C)	Méthode	Pression atmosphérique (hPa)
peroxyde d'hydrogène	150.2	Méthode non fournie	

**Inflammabilité (solide, gaz):** Non applicable aux liquides  
**Inflammabilité (liquide):** Non inflammable.  
**Point d'éclair (°C):** Non applicable.  
**Supporte la combustion:** Non applicable.  
*( Manuel des Tests et Critères de l'ONU, section 32, L.2 )*

**Limites supérieure et inférieure d'inflammabilité/d'explosivité (%):** Non déterminé

Données de la substance, limites d'inflammabilité ou d'explosivité, si disponible:

	Méthode / remarque
<b>Température d'auto-inflammabilité:</b> Non déterminé	
<b>Température de décomposition:</b> Non applicable.	
<b>pH:</b> < 2 (pur)	ISO 4316
<b>Viscosité cinématique:</b> Non déterminé	
<b>Solubilité dans/miscibilité avec Eau:</b> Complètement miscible	

	Ingrédient(s)	Valeur (g/l)	Méthode	Température (°C)
	peroxyde d'hydrogène	1000	Méthode non fournie	20

Données de la substance, coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow) : voir sous-section 12.3

**Pression de vapeur:** Non déterminé  
**Méthode / remarque**  
Voir les données sur la substance

	Ingrédient(s)	Valeur (Pa)	Méthode	Température (°C)
	peroxyde d'hydrogène	214	Méthode non fournie	20

**Densité relative:** ≈ 1.00 (20 °C)  
**Densité de vapeur:** Pas de données disponibles.  
**Caractéristiques des particules:** Pas de données disponibles.

### Méthode / remarque

OECD 109 (EU A.3)  
Non approprié pour la classification de ce produit  
Non applicable aux liquides.

## 9.2 Autres informations

### 9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique

**Propriétés explosives:** Non-explosif.  
**Propriétés comburantes:** Non comburant.  
**Corrosion vis à vis des métaux:** Non corrosif

Pertinence de la preuve

**9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité**

Réserve acide: ≈ -0.2 (g NaOH / 100g; pH=4)

**SECTION 10: Stabilité et réactivité****10.1 Réactivité**

Pas de risques de réactivité connus dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

**10.2 Stabilité chimique**

Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

**10.4 Conditions à éviter**

Aucune donnée connue dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

**10.5 Matières incompatibles**

Pas connu en cas d'usage dans des conditions normales.

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

Pas connu en cas d'usage et de stockage dans des conditions normales.

**SECTION 11: Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

Données sur le mélange:..

**ATE(s) pertinentes, calculées:**

ATE - Voie orale (mg/kg): &gt;2000

Données sur la substance, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous:..

**Toxicité aiguë**

Toxicité aiguë par voie orale

Ingédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)	ATE (mg/kg)
peroxyde d'hydrogène	LD <sub>50</sub>	> 300-2000	Rat	Pertinence de la preuve		130000

Toxicité aiguë par voie cutanée

Ingédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)	ATE (mg/kg)
peroxyde d'hydrogène	LD <sub>50</sub>	> 2000	Lapin	La substance a été testée en solution aqueuse à 35 %		Non établie

Toxicité d'inhalation aiguë

Ingédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
peroxyde d'hydrogène	LC <sub>0</sub>	Pas de mortalité observée	Rat	Méthode non fournie	4

Toxicité d'inhalation aiguë, continu

Ingédient(s)	ATE - inhalation, poussières (mg/l)	ATE - inhalation, brouillard (mg/l)	ATE - inhalation, vapeurs (mg/l)	ATE - inhalation, gaz (mg/l)
peroxyde d'hydrogène	Non établie	Non établie	3000	Non établie

**Irritation et corrosivité**

Irritation de la peau et corrosivité

Ingédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
peroxyde d'hydrogène	Corrosif(ve)	Lapin	Méthode non fournie	

## Irritation oculaire et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
peroxyde d'hydrogène	Corrosif(ve)	Lapin	Méthode non fournie	

## Irritation des voies respiratoires et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
peroxyde d'hydrogène	Irritant pour les voies respiratoires		Méthode non fournie	

## Sensibilisation

Sensibilisation par contact avec la peau

Ingrédient(s)	Résultat	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
peroxyde d'hydrogène	non sensibilisant	Cochon de guinée	Méthode non fournie	

Sensibilisation par inhalation

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
peroxyde d'hydrogène	Pas de données disponibles			

## Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Mutagénicité

Ingrédient(s)	Résultats (in-vitro)	Méthode (in-vitro)	Résultat (in-vivo)	Méthode (in-vivo)
peroxyde d'hydrogène	Aucune preuve de mutagénicité	OECD 471 (EU B.12/13)	Aucune preuve de génotoxicité, résultats des tests négatifs	Méthode non fournie

Cancérogénicité

Ingrédient(s)	Effets
peroxyde d'hydrogène	Pas de preuves de cancérogénicité, résultats des tests négatifs

Toxicité pour la reproduction

Ingrédient(s)	Critère	Effet spécifique	Valeur (mg/kg poids corporel/jour)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Remarques et autres effets rapportés
peroxyde d'hydrogène			Pas de données disponibles				Aucune preuve de toxicité pour la reproduction

## Toxicité par administration répétée

Toxicité orale subaiguë ou subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
peroxyde d'hydrogène	NOAEL	100	Souris	OECD 408 (EU B.26)	90	

Toxicité dermique subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
peroxyde d'hydrogène		Pas de données disponibles				

Toxicité par inhalation subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
peroxyde d'hydrogène	NOAEL	7	Souris	OECD 413 (EU B.29)	28	

Toxicité chronique

Ingrédient(s)	Voie d'exposition	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints	Remarque
peroxyde d'hydrogène			Pas de données disponibles					

## STOT-exposition unique

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
peroxyde d'hydrogène	Pas de données disponibles

## STOT-exposition répétée

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
peroxyde d'hydrogène	Pas de données disponibles

**Risque d'aspiration**

Les substances ayant un risque d'aspiration (H304), le cas échéant, sont énumérées à la section 3.

**Effets et symptômes potentiellement néfastes pour la santé**

Le cas échéant, les effets et symptômes liés au produit sont énumérés au paragraphe 4.2.

**11.2 Informations sur les autres dangers****11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Propriétés perturbant le système endocrinien - Résultats pour l'humain, si disponible:

**11.2.2 Autres informations**

Aucune autre information pertinente disponible.

**SECTION 12: Informations écologiques****12.1 Toxicité**

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange.

Données sur les substances, le cas échéant et si disponibles, sont énumérées ci-dessous:

**Toxicité aquatique à court terme**

Toxicité aquatique à court terme - poisson

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
peroxyde d'hydrogène	LC <sub>50</sub>	16.4	<i>Pimephales promelas</i>	EPA-OPPTS 850.1075	96

Toxicité aquatique à court terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
peroxyde d'hydrogène	EC <sub>50</sub>	2.4	<i>Daphnia pulex</i>	Méthode non communiquée	48

Toxicité aquatique à court terme - Algues

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
peroxyde d'hydrogène	EC <sub>50</sub>	1.38	<i>Chlorella vulgaris</i>	OECD 201 (EU C.3)	72

Toxicité aquatique à court terme - espèces marines

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)
peroxyde d'hydrogène	ErC <sub>50</sub>	1.38	<i>Skeletonema costatum</i>	Méthode non communiquée	72

Impact sur les stations d'épuration - toxicité vis-à-vis des bactéries

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Inoculum	Méthode	Durée d'exposition
peroxyde d'hydrogène	EC <sub>50</sub>	466	<i>Boues activées</i>	Méthode non communiquée	

**Toxicité aquatique à long terme**

Toxicité aquatique à long terme - poissons

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Effets observés

peroxyde d'hydrogène	NOEC	4.3	<i>Pimephales promelas</i>	Méthode non communiquée	96 heure(s)	
----------------------	------	-----	----------------------------	-------------------------	-------------	--

## Toxicité aquatique à long terme - crustacés

Ingédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Effets observés
peroxyde d'hydrogène	NOEC	1	<i>Daphnia pulex</i>	Méthode non communiquée	48 heure(s)	

## Toxicité aquatique vis-à-vis d'autres organismes benthiques y compris les organismes vivant dans les sédiments, si disponible:

Ingédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw sediment)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
peroxyde d'hydrogène		Pas de données disponibles				

## Toxicité terrestre

## Toxicité terrestre - vers de terre, si disponible:

Ingédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
peroxyde d'hydrogène		Pas de données disponibles				

## Toxicité terrestre - plantes, si disponible:

Ingédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
peroxyde d'hydrogène		Pas de données disponibles				

## Toxicité terrestre - oiseaux, si disponible:

Ingédient(s)	Critère	Valeur	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
peroxyde d'hydrogène		Pas de données disponibles				

## Toxicité terrestre - insectes bénéfiques, si disponible:

Ingédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
peroxyde d'hydrogène		Pas de données disponibles				

## Toxicité terrestre - bactéries du sol, si disponible:

Ingédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
peroxyde d'hydrogène		Pas de données disponibles				

## 12.2 Persistance et dégradabilité

## Dégradation abiotique

## Dégradation abiotique - photodégradation dans l'air, si disponible:

Ingédient(s)	Temps de demi-vie	Méthode	Evaluation	Remarque
peroxyde d'hydrogène	24 heure(s)	Méthode non communiquée	Radical OH	

## Dégradation abiotique - hydrolyse, si disponible

Ingédient(s)	Temps de demi-vie dans l'eau fraîche	Méthode	Evaluation	Remarque
peroxyde d'hydrogène	Pas de données disponibles			

## Dégradation abiotique - autres processus, si disponible:

Ingrédient(s)	Type	Temps de demi-vie	Méthode	Evaluation	Remarque
peroxyde d'hydrogène		Pas de données disponibles			

**Biodégradation**

Biodégradabilité facile - conditions aérobiques

Ingrédient(s)	Inoculum	Méthode analytique	DT <sub>50</sub>	Méthode	Evaluation
peroxyde d'hydrogène	Boues activées, aérobie	Analyse spécifique (dégradation primaire)	> 50 % en < 1 jours(s)		Non applicable (substance inorganique)

Facilement biodégradable - conditions anaérobiose et marine, si disponible:

Ingrédient(s)	Moyens & types	Méthode analytique	DT <sub>50</sub>	Méthode	Evaluation
peroxyde d'hydrogène					Pas de données disponibles

Dégradation dans les compartiments pertinents de l'environnement, si disponible:

Ingrédient(s)	Moyens & types	Méthode analytique	DT <sub>50</sub>	Méthode	Evaluation
peroxyde d'hydrogène					Pas de données disponibles

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**Coefficient de partage n-octanol/eau (log K<sub>ow</sub>)

Ingrédient(s)	Valeur	Méthode	Evaluation	Remarque
peroxyde d'hydrogène	-1.57		Pas de bioaccumulation prévue	

Facteur de bioconcentration (FBC)

Ingrédient(s)	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation	Remarque
peroxyde d'hydrogène	Pas de données disponibles				

**12.4 Mobilité dans le sol**

Adsorption/désorption dans le sol ou les sédiments

Ingrédient(s)	Coéfficient d'adsorption Log K <sub>oc</sub>	Coefficient de désorption Log K <sub>oc</sub> (des)	Méthode	Type de sol/ sédiments	Evaluation
peroxyde d'hydrogène	2				Mobile dans le sol

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Substances répondant aux critères PBT / vPvB, le cas échéant, sont énumérées à l'article 3.

**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Propriétés perturbant le système endocrinien - Effets sur l'environnement, si disponible:

**12.7 Autres effets néfastes**

Pas d'effets néfastes connus.

**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus / produits non utilisés:**

Les produits concentrés ou les emballages contaminés doivent être éliminés par un organisme agréé ou conformément au permis d'exploitation du site. Le rejet de déchets dans les égouts est déconseillé. L'emballage nettoyé est destiné à la récupération ou au recyclage, en conformité avec la législation locale.

**Le code européen des déchets:**

20 01 30 - détergents autres que ceux mentionnés au 20 01 29.

**Emballages vides****Recommandation:** Suivre la législation nationale ou locale en vigueur.**Produits de nettoyage appropriés:** De l'eau, si nécessaire avec un agent nettoyant.**SECTION 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID), Transport maritime (IMDG), Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)****14.1 Numéro ONU:** Marchandises non-dangereuses**14.2 Nom d'expédition des Nations unies** Marchandises non-dangereuses**14.3 Classe(s) de danger pour le transport:** Marchandises non-dangereuses**14.4 Groupe d'emballage:** Marchandises non-dangereuses**14.5 Dangers pour l'environnement:** Marchandises non-dangereuses

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:** Marchandises non-dangereuses

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC:** Marchandises non-dangereuses

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1 Réglementation sécurité, santé et environnement / législation particulière à la substance ou mélange

#### Règlements UE:

- Règlement (CE) n° 1907/2006 - REACH
- Règlement (CE) n° 1272/2008 - CLP
- Règlement (CE) n° 648/2004 - règlement relatif aux détergents
- Règlement (UE) No 2017/745 relative aux dispositifs médicaux
- Règlement (UE) No 528/2012 relatif aux produits biocides
- les substances identifiées comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605
- Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR)
- Code maritime international de transport des matières dangereuses (IMDG)

**Autorisations ou restrictions (Règlement (CE) No 1907/2006, Titre VII et Titre VIII, respectivement):** Non applicable.

#### Ingrediénts selon le Règlement Détergents CE 648/2004

agents de surface anioniques	< 5 %
désinfectants	

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) N° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

**Seveso - Classification:** Non classé

#### Installations classées:

Non concerné

Substance(s) inscrite(s) au(x) tableau(x) des Maladies professionnelles, si disponible:

### 15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée sur le mélange

## SECTION 16: Autres informations

*Les informations de ce document sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.*

**Code SDS:** MS1003220

**Version:** 01.5

**Révision:** 2021-11-14

#### Raison de la révision:

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1, 7, 9, 16

#### Procédure de classification

La classification du mélange est en général basée sur les méthodes de calcul à l'aide de données sur les substances, conformément au Règlement (CE) N°1272/2008. Si, pour certains produits les données de classification sur le mélange sont disponibles, par exemple les principes d'extrapolation ou les poids de la preuve de l'évidence, elles peuvent être utilisées pour la classification, cela sera indiqué dans les Fiches de Données de Sécurité. Voir la section 9 pour les propriétés physiques et chimiques, la section 11 pour l'information toxicologique et la section 12 pour toute information écologique.

- H271 - Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.
- H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- H318 - Provoque de graves lésions des yeux.

#### Abréviations et acronymes:

- AISE - L'Association Internationale de la Savonnerie, Détergents et Produits d'Entretien
- ATE - Estimation de la Toxicité Aiguë
- DNEL - Dose dérivée sans effet
- CE50 - concentration efficace, 50%
- ERC - Catégories de rejet dans l'environnement
- EUH - Déclaration de danger spécifique CLP
- CL50 - concentration létale, 50%

- LCS - Étape du cycle de vie
- DL50 - dose létale, 50%
- DSENO - Dose sans effet nocif observé
- DSEO - Dose sans effet observé
- OCDE - Organisation de coopération et de développement économiques
- PBT - Persistant, Bioaccumulable, Toxique pour l'environnement
- PNEC - Concentration Prévisible Sans Effet
- PROC - Catégories de processus
- Numéro REACH - Numéro d'enregistrement REACH, sans la partie spécifique fournisseur
- vPvB - très Persistantes et très Bioaccumulables

**Fin de la Fiche de Données de Sécurité**